



Faute d'éclairage pour s'entraîner à Cavani, les sportifs bloquent la direction des sports du CD



Baie de Soulou : Le Conservatoire du Littoral passe le relais à la 3CO

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2668 - Édition du 14 Juin 2023



Levée de drapeau pour les jeunes du Service national universel

COMMANDEZ EN LIGNE



LIVRAISON À DOMICILE OU



RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

ÉDUCATION : Éducation : Le Service National Universel, un tremplin vers la citoyenneté

Durant deux semaines le lycée de Dembèni accueille près de 80 jeunes volontaires, filles et garçons âgés de 14 à 17 ans, venant des quatre coins de Mayotte dans le cadre du Service National Universel (SNU). A travers ce séjour de cohésion, ils vont apprendre et échanger sur les valeurs de la République.

Né de la volonté du Président de la République, Emmanuel Macron, le SNU a pour principal objectif « d'inscrire les jeunes âgés de 14 à 17 ans dans un parcours de citoyenneté et d'apprentissage des valeurs républicaines », rappelle Madeleine Delaperrière, déléguée académique de la Drajes (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) de Mayotte. Pendant treize jours, les jeunes vont faire du sport, des jeux, des débats, etc. Le tout animé par des professionnels de l'encadrement. « C'est en quelque sorte une colonie de vacances haut de gamme d'un point de vue qualitatif avec la mise à disposition de moyens importants,



De gauche à droite : le capitaine Michel Agostin (SNJ), Madeleine Delaperrière (Drajes) et le sous-préfet Cédric Kari-Herkner

indique Madeleine Delaperrière. Cependant, les élèves n'utilisent pas leur téléphone et dorment à l'internat, car le SNU doit répondre à un cahier

des charges précis », complète la déléguée académique de la Drajes.

Diverses activités proposées pour éveiller les consciences

Durant près de deux semaines, les élèves vont découvrir et pratiquer des activités différentes tous les jours, animées par des associations et des intervenants extérieurs comme par exemple la police ou encore la gendarmerie. Ainsi, hier était organisée la journée « Défense et Mémoire » animée par le Service national et de la jeunesse (SNJ) de Mayotte. Pour l'occasion les élèves ont été réunis hier matin et disposés en rangs pour assister à la levée du drapeau, en présence de Cédric Kari-Herkner, représentant le préfet de Mayotte. Ce dernier a félicité et remercié les jeunes volontaires pour « leur engagement et le temps donné à la République et aux valeurs républicaines ».



Les 78 élèves ont assisté à la levée du drapeau

La journée d'hier était donc organisée en quatre ateliers d'1h30 chacun et

animés par des militaires. « Cette journée permet d'être au contact des jeunes et inversement, les jeunes au contact des militaires, indique le lieutenant-colonel Crous, directeur du Centre du service national et de la jeunesse de La Réunion et de Mayotte. En suivant cette journée « Défense et mémoire », ils auront l'équivalence de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Ils ne seront donc pas obligés de la faire, sauf s'ils le souhaitent », poursuit le lieutenant-colonel.

Ainsi durant toute la journée les jeunes, filles et garçons, ont assisté à des ateliers axés sur la défense sous forme de jeux. « Il y a un atelier consacré à la présentation d'une cérémonie militaire afin de leur faire prendre conscience du devoir de mémoire, de la citoyenneté et des valeurs républicaines. Un autre atelier orienté sur la décision

de défense où la stratégie est mise en avant. Un troisième sur les métiers de la défense où nous présentons un très large éventail des emplois de l'armée qui vont par exemple du mécanicien au pilote d'hélicoptères ou d'avions.

Enfin le dernier atelier que nous avons appelé « résilience » où nous apprenons aux élèves à savoir lire une carte topographique, à utiliser une boussole, à comprendre le langage Morse, à trouver des repères pour savoir se diriger dans un milieu inconnu et éviter de se perdre, mais aussi à connaître les différents numéros d'urgence comme les pompiers ou la police », explique le capitaine Michel Agostin, chef d'antenne du Service national et de la jeunesse de Mayotte.

Chaque année ce sont pas moins de 4000 jeunes mahorais qui effectuent la Journée de Défense et Citoyenne

(JDC), obligatoire par exemple pour obtenir certains diplômes mais surtout pour passer des concours. Le capitaine se félicite d'ailleurs des retours positifs de la JDC sur notre territoire. « Je pense que ce que l'on appelle dans notre jargon militaire le taux d'intérêt des jeunes pour la défense est le plus important à Mayotte à la fois au niveau des Outre-mer, mais aussi au niveau national ».

Des séjours pour favoriser le vivre-ensemble

Aussi, ce temps de vacances vise à promouvoir la cohésion. « Nous voulons faire se rencontrer des jeunes venant de toute l'île. Qu'un jeune venant de Mstamboro par exemple puisse échanger avec un autre venant de Bouéni. Ou bien un de Pamandzi avec un de Tsingoni », indique



“La Marseillaise” a été chantée en chœur

Nourdine Boinahery, chef de projet SNU. Pour cette troisième édition organisée à Mayotte, il y avait cette année seulement 78 places pour le premier séjour de cohésion (11 au 23 juin). Un second sera organisé au mois de juillet (4 au 16) avec des élèves un peu plus âgés, mais là aussi les places sont toutes prises. « Cette année pour le premier séjour de cohésion qui se déroule jusqu'au 23 juin nous avons eu 97 inscrits pour 78 places. Nous avons donc sélectionné les jeunes en fonction de plusieurs critères, notamment le volontariat, leur dynamisme, l'engagement des parents à les suivre mais aussi et surtout leur motivation ».

Pendant deux semaines les élèves vont pratiquer des activités différentes tous les jours. Aujourd'hui la journée était consacrée à la défense et au devoir de mémoire. « Demain ils iront faire du kayak. L'objectif du SNU, qui peut être

comparé à un camp de vacances, même si certaines règles diffèrent, est que les élèves découvrent plusieurs activités, qu'ils montent ainsi en compétences et qu'ils évoluent. Nous voulons qu'ils s'imprègnent du vivre-ensemble. C'est une expérience unique, dans un climat exceptionnel pour eux. Les élèves ont ainsi droit à cinq repas par jour, ce qui est assez rare à Mayotte. Ils profitent d'un joli cadre de vie. Ils sont nourris, logés, blanchis, le tout gratuitement », se félicite Nourdine Boinahery.

A la fin de la journée, aux alentours de 17 heures, les élèves pourront profiter de leurs soirées au travers des ciné-débats ou à la préparation d'un spectacle qui viendra clôturer, à l'occasion d'une cérémonie, ces deux semaines de séjour. « Aussi nous espérons à travers cette expérience qu'ils intègrent dans la foulée une mission d'intérêt général pour une

association dans laquelle ils pourront donner de leur temps », confie Madeleine Delaperrière.

B.J.



Quatre ateliers animés par des militaires étaient proposés aux élèves

Appel à Candidatures

Conseil Intercommunal de l'Environnement de la **CCPT**



**Devenez acteurs de la transition écologique et
énergétique de Petite Terre**

**Agir pour construire un avenir durable
pour nos enfants !**

**Le dossier de candidature est disponible
à la Communauté de communes de Petite
Terre et sur
mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr**

**Dossier
A déposer par email avant 23 juin 2023**



SOCIÉTÉ : Faute d'éclairage pour s'entraîner à Cavani, les sportifs bloquent la direction des sports du CD



Après la pelouse, les tribunes et la piste, les projecteurs font parler d'eux

Et toujours le stade de Cavani... Le « stade des avenants » comme nous l'avons surnommé fait encore parler de lui, et encore en négatif. Celui qui devrait être le symbole des infrastructures sportives, accumule les retards et les pannes.

Après la [pelouse synthétique et son sable d'Égypte](#), après les gradins sur terrain meuble, après la piste d'athlétisme et son gommage, après la clôture vacillante, ce sont les projecteurs qui se sont éteints.

Malgré tous ces déboires qui retardent la livraison du stade et de ses infrastructures, les entraînements pouvaient se tenir, notamment en nocturne. Mais depuis 6 mois, les feux de la rampe se sont éteints, les sportifs ont dû laisser les tenues aux vestiaires. Les responsables du club de foot US Cavani ont alerté sur le retard pris par l'équipe de sélection alors que les Jeux des Iles doivent se tenir dans deux mois, rien n'a bougé. Ils ont donc décidé de déclencher ce mardi

un mouvement de grève en bloquant l'accès aux locaux de la Cohésion sociale, de la Jeunesse et des Sports du conseil départemental, en charge de la gestion des équipements sportifs.

Sur place, le président de l'US Cavani, Bronx Mze, s'explique : « Cela fait 6 mois que nous demandons un éclairage opérationnel. Faute de cela, nous nous entraînons sur le 'terrain mouchoir' en contre-bas. Ce n'est pas acceptable de laisser ainsi 250 licenciés sur le carreau ». Le « terrain mouchoir » porte bien son nom, conçu pour les entraînements des benjamins, « du coup, l'équipe première prend la place des jeunes qui finissent pas trainer sans rien faire le soir. »

Des entraînements dépendant de la météo

A peine l'information de la fermeture de la DCSJS du Département connue, la vice-présidente chargée des

Sports et de la Jeunesse, Zouhourya Mouayad Ben se rendait sur les lieux et provoquait une réunion avec le directeur de la structure Abdoul-Karime Bamana, les services d'aménagement du Département et les sportifs.

Avant qu'elle ne commence, nous nous sommes rendus sur le terrain avec Abdoul-Karime Bamana, pour comprendre la situation : « Il y a 6 mois, certaines ampoules ont commencé à s'éteindre, nous les avons remplacées. La situation ne s'est pas améliorée, à chaque pluie, ça s'éteint. Nous avons donc demandé un diagnostic à l'entreprise qui intervient sur place, qui nous a parlé d'un problème sur le fil d'alimentation des ampoules en période de pluies. Les 9 projecteurs sautent d'un coup côté Mtsapéré. » Vraisemblablement un court circuit, mais que personne en 6 mois n'a trouvé.

Lors de la réunion, l'urgence a été

soulignée par la vice-présidente, « elle nous a demandé de trouver rapidement une solution ».

Plus que deux stades ouverts sur Mamoudzou

Avec deux options complémentaires présentées au président de l'US Cavani, et à sa vice-présidente Chamssane Bacar, par le directeur : « Permettre sous 10 jours que les entrainements se tiennent avec un minimum d'éclairage en remplaçant les 9 ampoules qui nous restent et en espérant qu'il ne pleuvent pas, et changer l'ensemble du dispositif d'éclairage du stade de Cavani dans les 6 mois. »

Deux entreprises ont fourni des devis pour agir immédiatement, ce qu'a pu constater Bronx Mze, « comme par enchantement on a vu apparaître la nacelle pour permettre aux techniciens de changer les ampoules. Mais ça fait un an qu'on nous fait attendre, nous attendons d'avoir des



Deux options émises à l'issue de la réunion de la VP du Département et ses services

preuves que l'éclairage revient avant de lever le blocage de la DCSJS. Et en plus, ils disent qu'ils vont fermer pour travaux, mais ça va aussi être le cas de trois stades à Mamoudzou, Bamana, Tsoundzou et Kawéni. Il n'y a plus que deux terrains, Baobab et Passamainty pour tous les clubs,

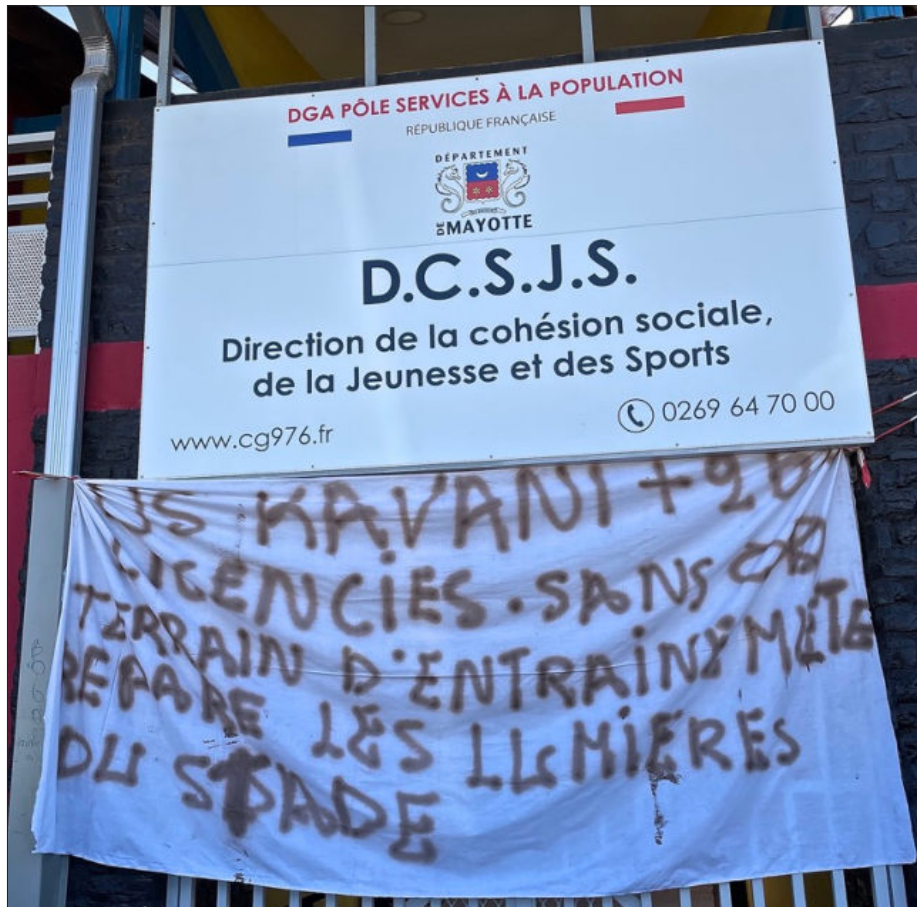
des petits aux seniors, en passant par l'équipe de sélection. Comment va-t-on faire ? » Ils comptent rencontrer le maire de Mamoudzou pour lui faire part de leurs inquiétudes.

Du côté du stade, c'est un peu la Belle au bois dormant, on a l'impression qu'un sort s'abat régulièrement sur les installations. Inaugurés en grande pompe, la tribune et les vestiaires semblent désormais figés. « Il y a en effet à nouveau des problèmes sur la tribune, nous confie Abdoul-Karime Bamana. C'est pourtant une priorité avec la clôture qu'il faut refaire. Ensuite, nous nous attèlerons à la piste d'athlétisme. »

Un nouveau DGA des infrastructures sportives a été nommé, une tâche immense tant il est difficile d'y voir clair dans l'ensemble des avenants du stade de Cavani.

Un ancien élu du Département arrive et constate amèrement la fermeture des locaux. Camille Abdillah y travaille sur la préfiguration d'un Office départemental des Sports, « il sera chargé de gérer les infrastructures sportives, actuelles et à venir », nous explique-t-il. Bon courage à lui, car le tableau d'aujourd'hui n'incite pas à l'optimisme pour 2027 et l'organisation par Mayotte des Jeux des Iles de l'océan Indien.

Anne Perzo-Lafond



Bacar Attoumani recevant Cédric Boyer, délégué national Alliance police en charge des Outre-Mers

ENVIRONNEMENT : Baie de Soulou : Le Conservatoire du Littoral passe le relais à la 3CO

Symbolique signature ce mardi matin entre les hautes instances nationales du Conservatoire du littoral et celles de la Communauté de communes du Centre-Ouest en vue de donner second souffle de vie, valorisation et préservation du site naturel global attaché à la baie de Soulou.

C'est aux abords de l'entame du tronçon pédestre encore méconnu, situé au niveau du carrefour de M'Tsangamouji/Soulou et de ses fameux vestiges de l'usine sucrière, qu'Agnès Vince, *directrice nationale du Conservatoire du littoral* (CDL) et Maanrifa Saïd Ibrahima, *président de la 3CO*, ont scellé solennellement le destin d'une partie cette Baie de Soulou. Un destin d'aménagement, de rénovation et de mise en valeur aussi bien historique qu'environnementale pour lesquels l'interco s'engage comme gestionnaire. Après la Cadema hier, au niveau de son site d'Hajangoua, c'est donc la région centre qui prête "serment" ce jour, portant à 4 le nombre de conventions estampillées CDL. Lorsque l'on sait que ce chiffre se tablait sur 0, il y a encore 5 ans de cela, on peut aisément imaginer le travail intensif de fond de Christian Beillevaire, directeur du CDL Mayotte et de ses 2 collaborateurs.

Acquérir pour protéger

Cet établissement public national ayant pour mission première de reconquérir le domaine foncier attaché aux rivages français métropolitains ET ultramarins — afin de les préserver contre les potentielles menaces d'urbanisation — porte prioritairement une approche à caractère anticipatoire et environnemental. Un indispensable travail préventif au regard des diverses manifestations naturelles liées notamment aux changements climatiques, pour lesquels les pleines fonctionnalités de l'écosystème se doivent d'être maintenues, entretenues et défendues telles les



Christian Beillevaire, directeur de l'antenne CDL de Mayotte introduit cette amorce de chantier nouvellement nettoyé et dégagé afin de se rendre au site historique de l'entrepôt de l'usine sucrière

forêts de mangroves, entre autres, dont l'indiscutable rôle n'est plus à démontrer. Une fonctionnalité qui impacte directement la viabilité même de nos côtes et d'autant plus, en nos insulaires contrées comme nous le rappelle Agnès Vince : « Nos missions pluridisciplinaires, avant tout d'acquisition foncière, ciblent à la fois l'écosystème terrestre et maritime, pour

justement maintenir le trait de côte. C'est quelque chose de fondamental pour tous les territoires, Mayotte inclus, pour lequel il y a aussi tout un interface avec le rétro-littoral* » .

Un travail dans l'ombre pour faire émerger de beaux projets

S'il y a bien une noble étiquette que

nous pouvons coller aux équipes du **Conservatoire du littoral**, c'est celles de petites fourmis. Engagés, courageux, travailleurs et souvent dans la discrétion, les collaborateurs du CDL sont au total 160, dont 20 détachés en zone Outre-mer. Sur notre île par exemple — où **2 763 hectares** sont sous l'égide du CDL — en plus de leurs propres missions, souvent complexes au regard des problèmes fonciers récurrents que nous connaissons, les agents apportent, leur ingénierie en matière de gestion administrative, de montages de dossiers, de décrochage de subventions, d'appel et de coordination de divers acteurs techniques liés à l'urbanisme, l'archéologie, l'architecture, l'aménagement paysager etc.

En somme, une polyvalence à très haute valeur ajoutée et ce, pour un même projet, qui se veut porteuse et cadrée avant tout pour les gestionnaires ou futurs gestionnaires : « Dans notre mission de propriétaire de l'espace du littoral, lorsque nous décidons de signer, c'est que nous avons derrière les garanties nécessaires quant à l'aménagement respecté et à l'entretien du site qui est laissé en gestion » nous précise **Alain Brondeau, délégué CDL des Outre-mer**, « Dans cette signature du projet de la Baie de Soulou, il y a 3 dimensions liées au patrimoine culturel, au patrimoine naturel ainsi qu'à l'aménagement cohérent du territoire ».



Agnès Vince : « Ma venue à Mayotte est hautement forte et symbolique pour dire aux élus et aux habitants que nous sommes là pour mettre les moyens qu'il faut, sans compter, au profit de la valorisation de ce territoire et de son Histoire. Là est toute notre volonté. La sécurisation passe aussi par la protection et la préservation des milieux naturels »

Le grand tout qu'est Soulou

Inauguré en février dernier, [le nouveau sentier d'accès à la cascade et plage de Soulou](#) se voulait vitrine du projet global qui se rattache aux différents points névralgiques et

culturels qui composent ladite baie. Une baie riche de sa végétation, de sa faune mais également de son Histoire qui remonte, pour les premières traces, au 8ème siècle, alors sous giron du Sultanat de Tsingoni. Cette sensibilité archéologique est bien entendue étudiée et prise en compte dans les travaux de la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (Daac) auxquels se greffent également un pan historique plus récent relatif à l'ancienne usine sucrière de la zone bâtie fin du 19ème siècle, vers les années 1856.

Étendue sur près de 400 hectares, ce lieu est l'un des mieux préservés du territoire, avec différents éléments et emplacements tels que l'usine centrale, la maison du maître mais aussi son embarcadère et son dépôt attenant. Véritables vestiges témoins du Passé qu'il faut impérativement restaurer et préserver comme il est cas dans le projet de la 3CO, en plus de l'aménagement côtier et pédestre au moyen de la réhabilitation, voire création, de sentiers interconnectés. Des



La réhabilitation de cette parcelle permet de protéger la mangrove attenante (@MLG)

sentiers établis via un tracé respectueux de l'Environnement, où la magie des lieux est préservée tout comme l'utilisation de matériaux naturels, directement trouvés sur place, est priorisée. Un principe d'aménagement léger où l'ajout d'équipements artificiels est minimisé, pour ne pas dire inexistant, afin justement de limiter les dangers de dégradation mais également les frais d'entretien trop importants pour le gestionnaire du site; en l'occurrence, l'interco.

Toute cette étude pluridisciplinaire est en cours de finalisation après une 1ère tranche de nettoyage et de sécurisation, d'un montant de près de 62 000 euros, qui a été amenée sur le sentier ainsi que les vestiges du dépôt en attendant la suite des travaux et la poursuite de ce magnifique chantier global tant aspiré qui offrira une connexion à la Nature depuis la commune de Tsingoni jusqu'aux portes de M'Tsangamouji de quoi ravir les amateurs de randonnée, de Trail mais aussi les familles.

MLG

**Le rétro-littoral est relatif à l'arrière-côte, au-delà du littoral; c'est une terre immédiatement à côté d'une côte. Elle peut concerner différents niveaux d'échelle.*



Quand la Nature reprend ses droits... Cette amorce de sentier proche de la route départementale, où les vestiges de l'usine sucrière sont visibles, est une parfaite illustration de la complexité foncière de notre île. Sous pseudo statut juridique apparemment privé d'une ancienne coopérative désormais fantôme, cette portion de sentier ne peut être encore exploitée et réhabilitée tant que le CDL ne sera pas reconnu pleinement propriétaire de cette parcelle (@MLG)

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
 Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :
 06.61.51.73.38.
pub@lejournaldemayotte.com



ÉDUCATION : L'éducation financière : parce que les petits euros font souvent les grandes épargnes



Des élèves très réceptifs, se réjouissaient les enseignants

C'est la 2ème année que l'IEDOM éduque les collégiens à la gestion d'un budget, par l'intermédiaire de leurs profs. Et quasiment tous les établissements ont été couverts. Et beaucoup d'élèves comptent le mettre en pratique sur leur dépense d'argent de poche !

« L'apprentissage de la gestion d'un budget, ça intéresse tout le monde, les élèves sont très réceptifs, mais les profs aussi ! », témoigne Daoulab Ali Charif, Chargé d'études à l'IEDOM Mayotte. Les Instituts d'Emission Outre-mer sont les incarnations de la Banque de France pour les territoires ultramarins, ils ont d'ailleurs été mandatés par elle depuis l'année dernière pour déployer la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financières (EDUCFI),

notamment auprès des collégiens. « La Banque de France s'est rendue compte que sur l'ensemble du cursus scolaire, il n'y avait pas d'éducation à la gestion. On peut sortir avec un Master sans savoir gérer son argent », complète Daoulab Ali Charif.

C'est seulement la 2ème année que l'opération est mise en place, et, à Mayotte, elle rencontre un vif succès, « l'année dernière, nous avons couvert 6 collèges, alors que cette année, 20 sur les 22 collèges ont participé, soit 95 classes. Nous avons comme objectif d'atteindre toutes les classes de 4ème ».

Au collège de M'gombani, un peu tous les niveaux ont bénéficié des enseignements sur l'éducation financière et la gestion des budgets.

Trois enseignants, de mathématiques et d'histoire-géographie, ont été formés par l'IEDOM et ont dispensé les cours d'EDUCFI.

« L'argent de l'Etat n'est pas un puits sans fonds »

« Donc vous savez tous gérer un budgets maintenant ?! », Patrick Croissandeau fait quasiment le show dans l'auditorium du collège, « alors, dites moi pourquoi faut-il épargner ? ». Les réponses fusent chez les collégiens, « pour faire des bénéfices ! », « pour accomplir un rêve ! », « en cas d'imprévu ! », des chemins de vie qui s'annoncent différents...

Pour le directeur de l'IEDOM, des messages sont importants à passer : comment dépenser sur des sites

d'achat en ligne, savoir qu'il n'y a pas de crédit gratuit, repérer les arnaques financières, etc. Le lien est donc fait depuis deux ans entre le rectorat et l'IEDOM, « merci pour l'accompagnement des enseignants, on nous demande de faire de l'éducation, or ce n'est pas notre métier ». Du jeune public recueilli, un « merci à vous aussi ! » fuse, preuve que la mission est remplie.

D'autant que pour celui qui tient les manettes de l'éducation nationale, « l'éducation financière, c'est compliqué ! » Jacques Mikulovic refaisait le cheminement historique de l'apparition de la monnaie, depuis le troc, « des échanges de marchandises ou de services, dont on a eu du mal à estimer l'équivalence de valeur et qui a nécessité l'apparition de la monnaie.

On dit toujours que s'endetter c'est s'enrichir, mais sous réserve de se constituer un patrimoine et en étant sûr de rembourser. C'est 'La cigale et la fourmi' de La Fontaine ». Le recteur se lançait dans la macroéconomie, « L'Etat finance des collèges, des enseignants, grâce à des recettes d'impôts et de taxes. Donc ce n'est pas un puits sans fond », un enseignement utile à Mayotte où le « Sirkali » (argent public) est perçu comme un argent facile et émis à profusion.

Des chips ou des bonbons... pas de graves entorses à la gestion

Un à un, les gestionnaires de budget en herbe recevaient leur passeport Educfi. La plupart ont de l'argent de poche, qu'ils gèrent en cigale ou en fourmi en fonction des caractères. « Mes

parents me donnent 2 euros par jour pour que j'achète à manger, mais ça peut aussi être un chèque déjeuner », témoigne l'une qui avoue préférer les sandwichs vendus à l'extérieur que la collation du collège, quand son voisin nous glisse, « moi, je l'utilise des fois pour acheter des chips, je préfère ». Yousrat est confortée dans sa gestion : « Dès fois j'ai un euro, dès fois cinq quand ma mère veut que j'apprenne à économiser, je dépense pas beaucoup. J'avais économisé 200 euros, mais j'ai dû les redonner à ma mère qui a eu une dépense urgente. Elle me les rembourse peu à peu ».

Amadou reçoit 50 euros par mois, charge à lui de bien les gérer pour s'acheter un repas chaque jour, « je prends un sandwich ou je vais au resto. Pour l'instant, j'ai économisé 15 euros. » Avec ses 5 euros par jour, Jacqueline s'achète un sandwich à l'extérieur, « et quand il me reste des sous, je fais des courses de riz quand il n'y en a plus à la maison. »

Très mur pour son jeune âge, Nadjim ne reçoit pas régulièrement d'argent de poche, « je mange chez moi tous les jours », mais ses parents lui en donnent quand il en a besoin. La formation EDUCFI a été bénéfique explique-t-il, « j'ai appris à dépenser mon argent plus intelligemment, et à ne pas acheter tout le temps des bonbons. » Quant à Younes, il met la barre haute y compris dans le vocabulaire choisi, « c'est très rare que mes parents me donnent de l'argent car je mange chez moi. J'ai appris à dépenser l'argent à bon escient car je veux épargner. »

Ils pourront aller plus loin en allant sur le portail « [Mes questions d'argent](#) », de la Banque de France, avec « 83 astuces pour faire des économies », ou sur le site [Citéco](#) de la Cité de l'Economie à Paris, ou encore sur [l'ABC de l'économie](#), recommandait Patrick Croissandeau.

Des élèves qui finiront peut-être [comme leurs aînés sur les bancs de la prépa](#) aux concours d'école de gestion au lycée de Sada !

Anne Perzo-Lafond



Des élèves qui jonglent avec succès avec leur argent de poche

POLITIQUE : Chirongui : quand les ouragans politiques malmènent la tenue des comptes

A la suite de l'annulation des élections municipales, de la reconstitution d'un nouveau conseil municipal dont la majorité a fini par se retourner contre le maire, c'est le budget prévisionnel pour 2023 qui a souffert. Non voté dans les temps, il doit être élaboré par le préfet, tranche la Chambre Régionale des Comptes.

Qui aurait imaginé que la réputation de stabilité de cette commune du Sud avec deux mandats successifs de la maire Roukia Lahadji, allait tanguer au rythme des tempêtes. Constatant l'absence de vote du budget prévisionnel pour l'année 2023, après que l'un d'entre eux ait été rejeté par le conseil municipal le 11 avril 2023, le préfet a logiquement saisi la Chambre régionale des comptes (CRC) qui propose au représentant de l'Etat de gérer ce budget défaillant.

La condamnation à [inéligibilité d'Andhanouni Saïd](#) en mai 2022, suivie par la suite de deux nouvelles condamnations, dont une par le tribunal administratif, a ouvert la voie à l'élection de Bihaki Daouda. En



Cour des comptes, tribunaux judiciaire et administratif.. la commune de Chirongui fait parler d'elle

février 2023, le nouveau maire nous confiait, « [Être maire de Chirongui sur cette mandature, c'est compliqué !](#) » En effet, peu de temps après, sa majorité se délitait et obtenait du tribunal administratif [l'injonction faite au maire](#) de réunir son conseil municipal pour examiner des points précis.

Des charges oubliées... des recettes aussi

L'enchaînement de cafouillages

se ressent naturellement dans les comptes, sur le budget principal, et les deux budgets annexes, l'un sur le Pôle culturel, l'autre, sur les lotissements.

On peut noter de manière globale, une mauvaise évaluation des recettes et des charges que ce soit à l'avantage ou non de la commune. A ce demander si un comptable est passé par là. Des charges de personnels surévaluées de 700.000 euros, un oubli de la participation de 35.680 euros au Syndicat des Eaux, etc. Les charges de fonctionnement revues et corrigée par la CRC sont estimées à près de 15 millions euros pour 2023. Du côté des recettes, la commune a également sous-évalué la dotation forfaitaire de l'Etat de 1 million d'euros quand même !, et a oublié de noter +31.500 euros en résultat précédent. Les recettes avoisinent ainsi les 15,7 millions d'euros en fonctionnement.

En suivant les préconisations de la chambre, « le préfet peut arrêter le budget avec un excédent de 775.027 euros », et la section investissement en équilibre.

Des recommandations sont également formulées pour les deux budgets annexes, Pôle culturel, et lotissement.

A.P-L.



Bihaki Daouda lors de son élection

SOCIÉTÉ : Droits des mineurs étrangers : la France rappelée à l'ordre par l'ONU



Des enfants non scolarisés lors d'une visite d'un secrétaire d'Etat à la pauvreté à Mayotte

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU épingle la France sur sa politique en matière de protection de l'enfance. Les départements ultramarins, dont Mayotte et la Guyane, ont une large place dans ce rapport.

Si la création d'un secrétariat chargé de l'Enfance est saluée, plusieurs recommandations sont énoncées dans [ce rapport](#). Y sont dénoncée des « gaps », des fossés, entre les standards de vie en métropole et dans les outre-mer, « en particulier à Mayotte », et la rétention des enfants dans le cadre des politiques migratoires.

Parmi les recommandations, l'augmentation du budget alloué au secteur social, notamment en terme de prévention, pour les enfants issus de l'immigration en Guyane française et à Mayotte notamment, des mesures

pour améliorer les inscriptions scolaires dans les outre-mer, en particulier dans ces deux mêmes territoires.

Surtout, est demandé de revenir le régime dérogatoire au droit du sol « pour l'accès à la nationalité des enfants à Mayotte ».

Des préconisations qui vont à l'encontre des intentions manifestées par le gouvernement français à Mayotte qui se penche sur le rapprochement familial en terme de reconduites

d'enfants auprès de leur famille, sous peine de provoquer leur isolement à Mayotte, ainsi que sur la volonté de Gérald Darmanin de durcir l'accès à la nationalité pour les enfants nés à Mayotte.

A souligner que l'ONU omet de mentionner la situation générale de l'île de Mayotte, y compris en matière de pénurie d'eau potable, puisque seule la Guadeloupe est mentionnée à ce sujet.

A.P-L.

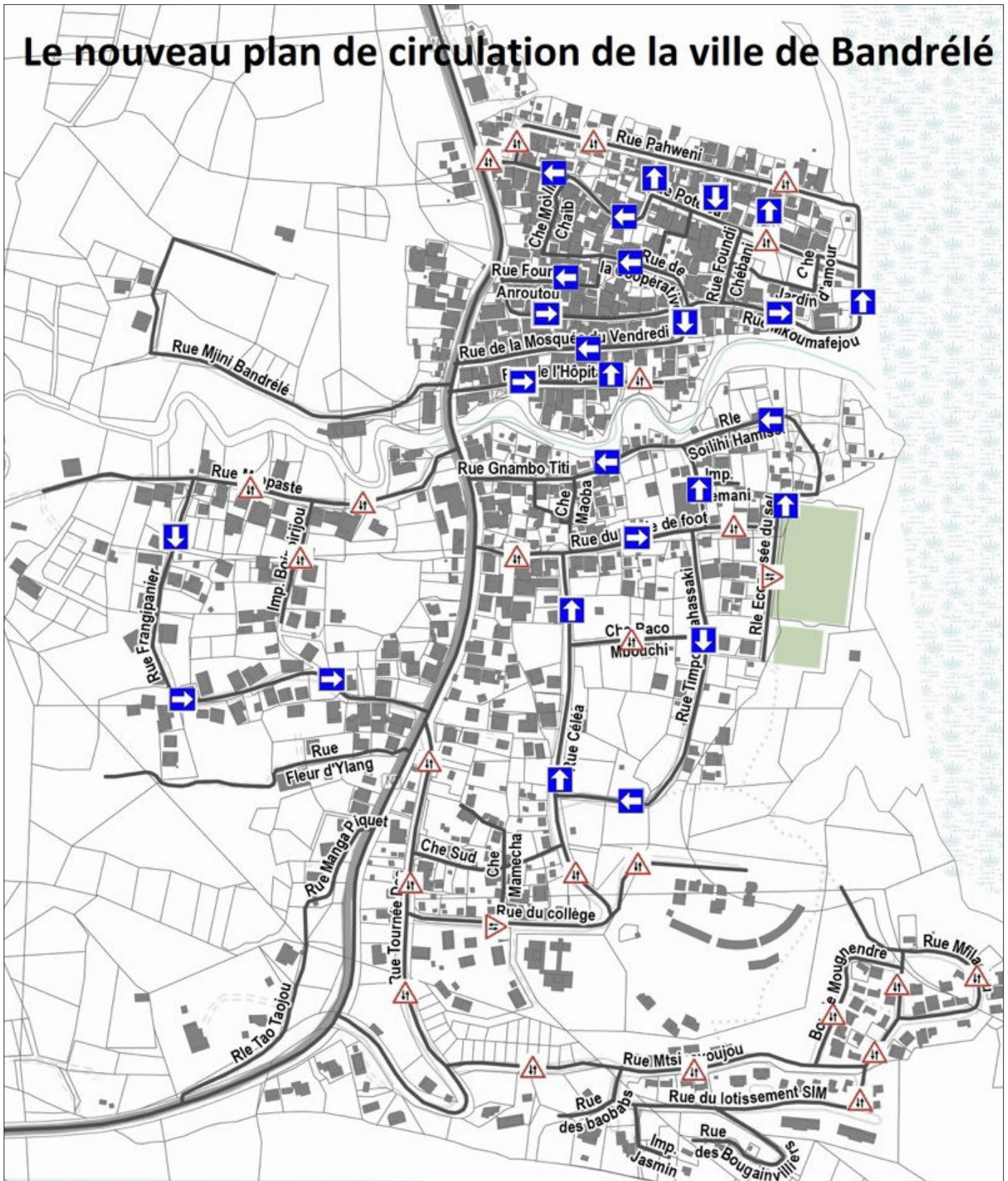
Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.

Mayotte
INF



scannez moi

SOCIÉTÉ : Nouveau plan de circulation à Bandrélé



Le maire de Bandrélé, Ali Moussa Moussa Ben, informe ses administrés qu'un nouveau plan de circulation de la ville de Bandrélé entrera

en vigueur à partir du 1er juillet 2023 (Voir ci-dessus) .

Pour toute information complémentaire, il appelle à s'adresser à la Police municipale : 02 69 62 19 81.

Fermeture des soins en nocturne à Kahani pendant un mois

Le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) informe la population que du 12 juin au 16 juillet 2023 inclus, la permanence de soins de Kahani sera fermée de 19h à 7h. En raison d'un manque de soignants.

Durant les semaines de fermeture nocturne de la permanence de soins de Kahani, les patients sont priés de se rendre dans les centres de soins de proximité. Le Centre médical de référence le plus proche étant celui de Mramadoudou.

Pendant cette période, le centre de consultation de Jacaranda sera ouvert tous les jours de 7h à 17h (y compris le week-end et les jours fériés)

“Le Centre Hospitalier de Mayotte remercie la population pour leur compréhension et leur adaptabilité face à cette situation de pénurie nationale de personnels soignants.”



Le dispensaire de Kahani

Publier votre annonce légale

CLIQUEZ-ICI !

ACCOMPAGNER LES
AGENTS DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS PROJETS,
C'EST ÇA ÊTRE À LA
HAUTEUR DE NOS CLIENTS.

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Banque Française Commerciale Océan Indien - Société Anonyme au capital de 16 666 800,00 EUR. Siège social : 58 rue Alexis de Villeneuve - CS21013 - 97404 Saint-Denis Cedex. RCS Saint-Denis 330 176 470. Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale. N° TVA Intracommunautaire : FR51330176470.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BFROI.COM](https://www.bfcoi.com) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE  **BFC**

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre-prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros
- Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

AVIS DE CONSTITUTION : SMLD

Aux termes d'un acte sous signature privée à BANDRABOUA en date du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : SOCIETE MAHORAISE DE LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION

Sigle: SMLD

Siège social : Route de M'Tsangamouji, 88 Rue de la Source, Dzoumogne, 97650 BANDRABOUA
Objet social : Les prestations de logistique, gestion des stocks, préparation de commandes, manutention et généralement toutes prestations de services de plate-forme de logistique, Les prestations de transport public routier de marchandises en exploitation directe ou pour le compte d'autrui, Les prestations d'entreposage, de stockage frigorifique et sec de toutes marchandises pour le compte de tiers, Les prestations de découpe et de reconditionnement de tous produits alimentaires.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Youssouf ABDYOU, demeurant 112 Trévani Phénix La Rotonde 97600 KOUNGOU, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU.

pour avis, La gérance

ZINFOS MORIS

**EURL au capital de 1 000 euros, 1 E Rue de la Martinique,
ZAC FOUCHEROLLES,
97490 SAINTE-CLOTILDE
877 509 968 RCS SAINT-DENIS**

Aux termes d'une délibération en date du 19 mai 2023, l'associée unique de la Société ZINFOS MORIS a décidé, d'une part, de transférer le siège social de la Réunion au BAL N° 42, Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte, Place Mariage, CS 73904, 97641 MAMOUDZOU CEDEX, à compter du même jour (19 mai 2023), et d'autre part, de modifier la dénomination sociale de la Société, qui s'appellera désormais « GAZETI ». Il y aura lieu en conséquence de modifier les articles 3 et 4 des statuts et de procéder à la mise jour auprès du GTC de SAINT DENIS DE LA REUNION. La Société sera radiée du GTC de ST DENIS pour inscription au GTC de MAMOUDZOU.

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com

